

tant de Bareda continuera à être administré par un prince indigène, sous la surveillance d'un résident anglais. La veuve du prince déchu pourra choisir un prince de sa famille pour être souverain du pays. Cette conclusion ne paraît pas avoir produit une bonne impression en Angleterre. On craint, en effet, que les populations de l'Inde n'interprètent d'une façon fâcheuse pour le gouvernement anglais. Le gouverneur ne jouissait pas, à coup sûr, d'une très-bonne réputation et les regrets de ses sujets ne le suivront sans doute pas dans sa retraite. Mais on pourra toujours dire que le procès criminel a été fait pour en venir par ce moyen à sa destitution, s'il était condamné, et que la condamnation faisant défaut, on a fini par où l'on n'avait point osé commencer. Le ministre doit connaître, d'ailleurs, les motifs qui ont dicté la conduite du vice-roi, et rien ne prouve que cette résolution n'ait été arrêtée de concert entre le vice-roi et le cabinet. Le télégraphe, qui réunit l'Inde à sa métropole, a permis de suivre jour par jour toutes les péripéties des débats et d'échanger des réflexions sur l'événement. En tous cas, les princes vassaux de l'Inde sont avisés que l'Angleterre ne charge de donner, en certains cas, satisfaction à leurs sujets, et qu'il ne sera pas nécessaire pour cela qu'ils fassent méier de l'apostrophe de diamants au sorbet du résident anglais chargé de les surveiller.

VAN DEN BERG.

(Journal de Paris.)

LETTERS DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 3 mai 1875.

Les députés reviennent de leurs départements, et d'ici à la fin de la semaine auront lieu un certain nombre de réunions dans lesquelles on s'entretenra et des dispositions de l'opinion publique observées en province et des prochains travaux de l'Assemblée.

On remarque une grande activité au ministère de l'intérieur et surtout au ministère de la justice. M. Dufaure voudrait que le projet de loi sur les rapports des pouvoirs publics et le projet de loi qui doit compléter par des réglementations de détails la loi votée le 23 février, puissent être présentés à l'Assemblée dès les premiers jours de la session. On sait que M. Dufaure a exprimé récemment le désir que la prochaine session fût courte. Le gouvernement peut y contribuer beaucoup en pressant le dépôt et la discussion des lois organiques.

Quelques députés, déjà revenus, parlent avec satisfaction des efforts tentés dans leurs départements par les divers groupes conservateurs, en vue d'assurer une action commune lors des élections sénatoriales et aussi des élections générales. Dans plusieurs départements les candidats conservateurs sont déjà choisis, et il a été tenu compte pour ces choix des préférences déjà manifestées de l'opinion.

Il nous faut constater que, à Paris, l'accord ne semble pas près de s'établir entre les journaux qui représentent les conservateurs des divers partis. On se rappelle qu'après les dernières élections municipales, l'Union avait pris l'initiative d'une alliance des conservateurs. La tentative échoua complètement. Aujourd'hui la Liberté ouvre une nouvelle campagne tendant au même but. Ses propositions sont assez mal accueillies, notamment pour la presse légitimiste. La Gazette de France reproche à la Liberté les anciennes déclarations du parti bonapartiste; l'Union ne répond même pas à ces avances. Elle se borne à déclarer que ses amis prendront une part active à la lutte. Il faut espérer que, au dernier moment, l'intérêt général l'emportera sur les rancunes des partis.

Il doit avoir jeudi chez M. Jules Simon une importante réunion de députés de la gauche et du centre gauche. Il y aura vendredi ou samedi, rue de la Sourdière, réunion des membres de l'extrême gauche.

On dit que l'on s'y occupera d'une proposition de dissolution à date fixe qu'il s'agirait de déposer sur le bureau

m'être arrêté un seul instant. — Avez-vous trouvé une embarcation ?

— C'est ce que j'allais vous dire, monsieur le comte. J'ai votre affaire. Ah ! par exemple, j'ai eu bien du mal, et cela vous coûtera cher.

— Cela m'est indifférent.

— Je le sais bien ; sans quoi je n'aurais pas conclu le marché. J'ai dû promettre quarante louis.

— Les avens-nous au moins ? interrogea la Vassière.

— J'ai encore plus que cela, et, une fois en Angleterre, nous n'aurons plus besoin de rien : tu sais que j'y ai une partie de ma famille.

— Maintenant, messieurs, reprit le garde, il me reste à vous rendre compte de mes démarches. J'ai parcouru les environs pour savoir si on n'avait pas suivi vos traces, et si on ne soupçonnait pas votre présence dans ce pays.

— Mon bon Joseph, interrompit Valentine, comment pourrions-nous jamais vous témoigner notre reconnaissance, sans vous, sans votre dévouement que serions-nous devenus ?

— Je fais ce que je puis, madame, et j'ai juré de me dévouer pour vous ; mais, si le dévouement veille, la haine ne s'endort pas. Je viens de rencontrer

de l'Assemblée dès le premier jour de la rentrée. M. Gambetta sera revenu de son excursion dans le midi et prendra part au débat. Il paraît que le voyage à Bordeaux de l'ex-dictateur a été un tour complet. Il s'est promené en voiture découverte dans tous les quartiers de la ville et n'a rencontré partout qu'une complète indifférence. La tout s'est borné à une petite fête intime chez un conseiller municipal. Il n'est pas probable qu'il y ait ailleurs de manifestation publique.

On m'assure que dès la rentrée le gouvernement demandera à l'Assemblée de prendre une décision au sujet de élections partielles, et il ne s'opposera pas le moins du monde à ce que l'Assemblée fixe la date de la dissolution. Je crois même pouvoir vous affirmer que sur ce sujet l'accord s'établira facilement entre le ministère et l'Assemblée. Evidemment le cabinet actuel désire présider aux élections du Sénat et de la future Assemblée législative ; il compte que sous sa direction elles auront aussi conservatrices que possible.

La gauche, de son côté, désire que ce soit sous le ministère Buffet-Dufaure que se fassent les élections, et elle ne fera rien pour le renverser par conséquent. Elle prévoit avec raison que le maréchal ou bien choisirait d'autres ministres dans la minorité du 23 février, ou bien composerait un ministère extra-parlementaire. Par conséquent il ne faut pas nous attendre à des luttes ardentes : vous pouvez, du reste, remarquer que depuis quelques jours les journaux radicaux ont suspendu leurs attaques violentes contre M. Buffet.

C'est même avec des circonlocutions et en termes très réservés que le Siècle demande ce matin des modifications dans le personnel administratif.

M. Thiers s'occupe à peu près exclusivement de son déménagement et de son installation dans son hôtel de la place St-Georges. Depuis la guerre, M. Thiers a fait de nombreuses acquisitions artistiques, et sa galerie de tableaux et de bronzes sera assurément l'une des plus riches du moins une des plus curieuses de Paris. A ce propos, divers journaux ont fait l'évaluation de la fortune de M. Thiers ; ils l'ont estimée à plus de vingt millions. Nous ne serions pas surpris que ce chiffre fût exact. La maison de M. Thiers a toujours été conduite avec une extrême économie, et les affaires industrielles dans lesquelles il a des intérêts, notamment les mines d'Anzin, sont très-prospères. Il est de ceux que la guerre aura pu faire souffrir dans leur patriotisme, mais point dans leur fortune.

Deux ascensions ont eu lieu à Paris hier. La Ville de Calais, qui emportait MM. Duruof, Fonvielle et Mariotti a atterri auprès de Troyes, après un heureux voyage. Le ballon l'Agriculture, contenant dans sa nacelle M. Godard et une autre personne, n'a fait qu'un court voyage d'une heure et demie et a pris terre dans le quartier des Invalides ; il était parti de Puteaux. La population parisienne, émue par la récente catastrophe du Zenith, a suivi avec un vif intérêt le départ des deux ballons, et quand celui de M. Godard s'est disposé à descendre à l'extrémité du Faubourg Saint-Germain, une foule énorme est accourue de tous côtés pour assister à l'atterrissement.

Paris, 3 mai 1875.

UNE CONFÉRENCE DU CAPITAINE DE MUN

En attendant que nous connaissions les lois complémentaires de la constitution du 25 février, occupons-nous des cercles catholiques d'ouvriers. Ils sont une œuvre de salut social dont la propagation est une nécessité absolue et urgente, en présence des graves dangers qui nous menacent tant au dedans que au dehors et qui peuvent achever la ruine de la France.

Elle a été le sujet d'une conférence faite hier par le capitaine Albert de Mun devant une nombreuse assistance qui remplissait le grand parloir de l'école Sainte-Geneviève, dirigée par les R.R. P. Jésuites.

Les cercles anti-catholiques, Saint-Simoniens, fouriéristes, humanitaires économicistes et radicaux, ont, depuis cinquante ans, démoralisé les classes

ouvrières et propagé les doctrines matérialistes au progrès matériel et la jouissance à tout prix. Notez bien que pas un de ces prétendus amis du peuple n'a supporté la moindre privation ; n'a fait aucun sacrifice, ne s'est exposé à aucun martyre, ne s'intéresse de ces doctrines anti-sociales.

Tout le monde est à sa place, le riche et l'ouvrier ; mais, il y a, dans notre société moderne, quelque chose qui n'est pas à sa place, qui frappe à la porte pour entrer et que la société moderne ne cesse de repousser. — C'est Dieu. La société moderne chasse Dieu de ses lois, de ses institutions, le retient prisonnier dans l'enceinte des temples et lui défend l'en sortir, elle le chasse des écoles et même des cimetières.

« Voilà pourquoi, s'écrie le capitaine de Mun cette société moderne, est malade, en pleine décadence, et met, dans le cœur du peuple, à la place de Dieu, les passions envieuses et haineuses qui ébranlent toutes les bases de l'ordre social. »

L'œuvre des cercles catholiques peut remettre Dieu à sa place, le faire entrer dans l'atelier et dans le cœur de l'ouvrier. Les cercles catholiques n'ont pas seulement pour but de donner au travailleur des distractions vulgaires, mais ils veulent créer des associations qui fassent cesser l'isolement de l'ouvrier catholique, lui permettent de professer hautement sa foi et le protègent contre l'oppression des blasphèmes de l'atelier.

Ces associations n'entendent pas pratiquer cette fausse égalité qui ne sait pas respecter l'autorité et la hiérarchie nécessaires dans tout ordre social. L'ouvrier catholique aimera et respectera la première des autorités, celle de l'Eglise, la mère et la créatrice de toutes les grandes institutions qui ont fait, dans notre France, la dignité et la prospérité des classes ouvrières.

Le capitaine de Mun a expliqué pourquoi c'était un soldat qui se dévouait à l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. La nation toute entière étant entrée aujourd'hui, en vertu des nouvelles lois dans l'armée, tout ceux qui ont un commandement ont reçu une plus haute mission pour rendre cette armée capable de relever la fortune de la France. Son épée brisée est remplacée par la Croix qui, dans les siècles passés, a dirigé notre pays dans sa marche civilisatrice.

Le capitaine de Mun a fait un chaleureux appel à ses compagnons d'armes, en les sollicitant de donner aussi leur concours personnel à l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers ; nos officiers, il est vrai, sont actuellement bien surchargés de travail ; mais qui donc, dans une journée, n'a pas une heure de perdue ? c'est cette heure que le capitaine de Mun demande à ses compagnons d'armes et à tous ceux qui pourront s'associer avec les ouvriers dans les cercles, pour leurs jeux, leurs études et leurs prières.

Cette rapide et sèche analyse ne peut donner une idée de l'impression produite par le capitaine de Mun, qui possède toutes les qualités éminentes de l'orateur, les nobles et fortes convictions, la puissance et le charme de l'organe, la physiologie qui photographie, en quelque sorte, tous les sentiments intérieurs de l'apôtre des classes ouvrières. Le capitaine de Mun est, je le sais, parfaitement insensible à ces éloges, car il n'entend pas, comme il nous l'a dit, faire de la déclamation et de la rhétorique, mais une œuvre pratique pour la régénération de la France.

Le Révérend Père qui présidait à cette réunion s'est fait l'organe de la nombreuse et sympathique assistance en exprimant au capitaine de Mun l'admiration et le remerciement de ses auditeurs. Des applaudissements unanimes ont accueilli le R. Père quand il a dit :

« Si Dieu veut que la France se relève et reprenne son épée, il ne pourra la remettre en meilleure main que dans celle d'un soldat comme le capitaine de Mun. »

DE SAINT-CHÉRON.

me procurer.

— Et vous? interrogea Valentine.

— Oh! moi, madame, j'ai mangé.

— Et quand cela?

— Mais il n'y a pas bien longtemps.

— Quand? dites la vérité.

— Mais, madame, je ne me rappelle pas exactement.

— A quelle heure?

— Ma foi, je n'y ai pas pris garde.

— Avez-vous mangé, ce soir? Avez-vous mangé à midi?

— Allons! il n'y a pas moyen de vous échapper j'ai mangé ce matin.

Les deux émigrés se regardèrent. Ce naïf dévouement, cette abnégation, les touchaient profondément.

— Comment! s'écria la Vassière, crois-tu que nous souffrirons que tu te privas ainsi!

— Ce n'est pas pour vous, Monsieur, c'est pour madame.

— Je ne dis plus rien.

— Mais moi, je déclare que je n'accepte pas, intervint Valentine.

— Je vous en prie, madame, pour me faire plaisir à mon tour. Tenez, acceptez ce que je vous offre, et vous me rendrez un morceau de votre pain noir.

— Du tout, interrompit le comte ;

Les petits oiseaux

On a appelé le printemps « la saison des nids et des fleurs ». Nous cueillons les fleurs, il en pousse d'autres : la Nature est prodigue ; mais nous détruisons les nids, et nous avons tort. Le refrain de la romance dit juste, pour une moitié du moins :

Laissez les enfants à leurs mères, Laissez les roses aux rosiers.

Le rosier ne souffre pas si vous cueillez ses plus belles fleurs ; mais l'oiseau, mais la pauvre mère qui a passé de longs jours à couver ses œufs, qui les a enfin vu éclore, qui nourrit avec tant de sollicitude ses petits, pousse des cris plaintifs lorsqu'on lui enlève le nid qu'elle avait quitté un instant pour aller chercher sa nourriture. Et que de soins et de peines lui a coûté ce petit berceau qu'elle a construit brin par brin pour ses petits ! Pour construire leurs nids, les hôtes des

bois, des haies, des champs, des prés, dans les coins des bameaux, L'un a placé son nid sous la verte touffe, D'autres aux troncs moussus, à la branche légère

Ont confié l'espoir d'un futur amour, etc.

Quant on examine de près le nid d'un pinson ou d'un chardonneret, les deux oiseaux qui, d'après les ornithologistes, savent mieux le construire, on est vraiment étonné de voir quel art y a présidé ; on se demande comment la pauvre petite bête a pu le tresser, l'arrondir, le tapisser rien qu'à l'aide de son bec. Puis l'enfant vient qui grimpe sur l'arbre, arrache le nid et s'en va tout joyeux emportant la covée, — qui la plupart du temps ne vivra pas, — sans écouter les plaintes déchirantes de la mère qui lui demande ses petits !... Le fabuliste avait bien raison de dire : « Cet âge est sans pitié. »

Quant aux parents, ignares ou inhumains, ils les laissent faire. Tout au plus ils leur recommandent de prendre garde : le pied pourrait manquer aux jeunes dénichés quand ils montent aux arbres, une branche pourrait casser...

Ignares ou inhumains, ai-je dit. L'humanité, on peut l'inculquer, mais c'est tout. Pour ce qui est de l'ignorance, on a eu beau répéter aux campagnards que certains oiseaux détruisaient les insectes nuisibles, on aurait tort de leur faire la guerre ; qu'il faudrait, au contraire, se réjouir de les voir se multiplier ; peine perdue ! Impossible de leur faire comprendre qu'il y a des oiseaux utiles à l'agriculture. Et ce sont ceux-ci de préférence dont on détruit les nids.

Les savants et les hommes de bien ne se sont pas découragés. Tous les ans, aux approches du printemps, ils renouvellent leurs recommandations ; désespérant de prendre les hommes par les bons sentiments, ils les prennent par l'intérêt : ils l'attachent à leur prouver que c'est toute perte que de détruire les nids. Rien n'y fait.

Un instituteur du département de l'Yonne, M. Montigny, a pris un parti plus efficace. Il a fondé dans sa commune, à Saint-Moré, une Société protectrice des oiseaux utiles à l'agriculture, où il a eu l'ingénieuse idée de faire entrer tous ses élèves comme membres. Quelques notables de la commune en ont bien voulu être à leur tour.

Les sociétaires s'engagent à ne jamais détruire aucune couvée d'oiseaux, et quand ils découvrent un nid, à en donner connaissance au secrétaire de la Société, qui le place dès lors sous la surveillance d'une petite commission composée d'écoliers. Puis, à la fin de l'année, on rassemble les sociétaires, on lit un rapport sur les résultats obtenus, et on décerne des prix.

Il est établi dans les stuts que tout sociétaire qui aura participé, sous quelque forme que ce soit, à la destruction ou à l'enlèvement d'un nid, — sera honneusement expulsé de la Société. L'exclusion sera prononcée par le président en présence de tous les sociétaires.

Le rapport de ces jours derniers concerne l'exercice de l'année précédente. Il constate que dans la commune de Saint-Moré, 214 nids d'oiseaux utiles à l'agriculture ont été protégés par les sociétaires, et qu'il en est sorti 904 oiseaux.

la Vassière et moi nous nous partagerons le pain noir. Valentine et toi, vous mangerez chacun un des petits pains que tu as apportés.

— C'est jugé comme feu le roi Salomon ! fit la Vassière et je déclare le jugement exécutoire sur-le-champ.

Une demi-heure après ils abandonnaient la cabane.

Joseph marchait en avant pour éclairer la route, Valentine s'appuyait sur le bras de son mari. M. de la Vassière formait l'arrière-garde.

Ils n'avançaient que bien lentement ; obligés qu'ils étaient de prendre des chemins détournés. La jeune femme se plaignait pas, mais son mari sentait sa main lui peser de plus en plus sur le bras : à chaque instant, elle faisait de faux pas, sa respiration devenait hâtelante.

Cependant l'air plus vif et imprégné de vapeurs salines annonçait que l'on approchait de la côte ; on entendait dans le lointain le sord grondement des flots se brisant sur la grève.

Il y avait près de cinq heures qu'ils marchaient, quand Valentine à bout de forces :

— Je n'en puis plus, dit-elle.

(A suivre).

Si l'exemple de M. Montigny était suivi par les autres instituteurs de nos communes, le nombre des dénichés diminuerait sensiblement, et ce serait tout profit pour l'agriculture. Mais nous : l'on se borne à publier dans les journaux, spéciaux ou autres, des dissertations — que les enfants ne lisent pas, et que les paysans lisent encore moins — pour prouver qu'on a tort de détruire les nids, que les oiseaux qui en sortiraient se nourrirait d'insectes nuisibles, etc., etc. Et le but n'est pas atteint. Les conseils sont excellents, mais l'exemple vaut encore mieux. — A. L. T.

Ascension du ballon la Ville de Calais.

Le ballon la Ville de Calais, appartenant à M. Duruof, qui dirigeait l'ascension, devait partir de l'usine de la Villette à dix heures et demie ; mais une déchirure, par suite de la trop grande pression donnée au gaz par l'ouvrier chargé d'ouvrir la vanne, le départ n'a pu avoir lieu qu'à une heure vingt-cinq minutes. Le flet avait été garni de cages d'oiseaux et de cobayes pour étudier les effets toxiques de l'inhalation du gaz du ballon. L'appendice du ballon avait été légèrement incliné de manière à ce que le courant gazeux fut projeté plus particulièrement sur une cage. L'oiseau qui s'y trouvait n'a point tardé à être frappé de mort, quoique l'ascension fut très-doucement menée. La Ville de Calais n'a pas mis moins de cinq heures à atteindre son altitude supérieure, qui s'est bornée à 3,800 mètres. En l'air, la température était très-froide, car le thermomètre, à l'ombre, marquait 4° au-dessous de zéro. A deux reprises différentes, le ballon a rencontré des nuages chargés de neige très-fine semblable à du cuir coupé. L'eau absorbée par le flet ou déposée sur l'étoffe avait augmenté de 60 kilos le poids du matériel lorsqu'on le bascula au chemin de fer pour le retour. La dépense de lest a été considérable. L'aérostat a dû, successivement, franchir quatre couches de nuages superposés. Il n'a même pu arriver à la couche supérieure que parce que de cinq à six heures, le soleil avait nettoyé une portion de la voûte céleste. Un phénomène très-curieux a été l'illumination en rouge du côté de la surface de la terre placée à l'occident. On eût dit un décor d'opéra éclairé par des feux de bengale. Le ballon étant descendu à un niveau inférieur, les voyageurs aériens ont aperçu un coucher de soleil semblable à ceux que l'on observe à la surface de la terre. La descente a été exécutée sans difficulté sur le territoire de Creney, dans le voisinage de Troyes, dans le département de l'Aube.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Par décret du président de la République rendu sur la proposition du vice-président du Conseil, ministre de l'intérieur, M. Henry Gimat, commissaire central de police à Roubaix a été révoqué.

Cette mesure de rigueur donne lieu à beaucoup de commentaires, mais les causes n'en sont pas encore exactement connues.

C'est M. François Girma, commissaire de police à Angers, qui est nommé commissaire central à Roubaix.

Les assises du département du Nord se sont ouvertes hier à Douai, sous la présidence de M. Sauvage, conseiller à la cour d'Appel.

Voici le rôle des affaires qui seront soumises au jury pendant cette session :

Lundi 3. — 1^{re} affaire : Lagache Joseph, vol qualifié. — 2^e affaire : Demare Théophile, viol par un père sur sa fille.

Mardi 4. — Maës Charles, Delaëtre Frédéric, Dury, femme Maës, Dury Félix, Bailleux Pierre, Devos François, vols qualifiés.

Mercredi 5. — 1^{re} affaire : Logiest Adolphe, attentats à la pudeur. — 2^e affaire : Dewaghe François, empoisonnement.

Vendredi 7. — 1^{re} affaire : Bécart Adolphe, abus de confiance qualifié. — 2^e affaire : Vancostenoble Charles, attentats à la pudeur.

Samedi 8. — 1^{re} affaire : Lemaire Jules, viol. — 2^e affaire : Moreau Jules-Aimé, banqueroute frauduleuse et faux.

Lundi 10. — 1^{re} affaire : Beauvais Jean-Pierre, attentat à la pudeur par un père sur sa fille. — 2^e affaire : Deguffroy Charles et Rebour Pierre, vols qualifiés.

Mardi 11. — Deleroix Clara, femme Véry, et Bourdon Joseph, avortement.

Mercredi 12. — Droma Jules, rébellion à main armée contre des douaniers dans l'exercice de leurs fonctions. — 2^e affaire : Vanarde Louis, attentats à la pudeur.

Jedi 13. — Baladiez Louis et Baladiez Gustave, fabrication et émission de faux billets de Banque.

Vendredi 14. — 1^{re} affaire : Vanhendonhove Jean-Baptiste, viol. — 2^e affaire : Delange Pierre-François, complicité de vols qualifiés.

Samedi 15. — 1^{re} affaire : Rouyat Joseph, abus de confiance qualifié. — 2^e affaire : Tourille Joseph, tentative de viol. — 3^e affaire : Gilon Jean-Baptiste, tentative de viol.

Avant-hier, M. le comte de Lamoignon, préfet du Nord, en présence de M. le maire de Lille et de M. le conseil de Portugal, a remis à M. Lemaire l'insigne du grade d'officier de l'Ordre de la Légion d'honneur, que S. M. le roi de Portugal lui a conféré pour services rendus à l'art typographique.

En effet, c'est à un ancien compagnon de l'établissement L. Danel, M. F. Lallemand, que la ville de Lille a fait la création d'une imprimerie sans rivale en Portugal. Fénéché des leçons qu'il avait reçues à Lille, M. F. Lallemand a fait faire un pas immense à l'art typographique au-delà des monts, et déjà, depuis plusieurs années, il avait reçu, par des honneurs publics, la récompense de ses efforts. Sa Majesté a cru devoir faire remonter le témoignage de sa satisfaction à celui qui avait été la cause première des progrès réalisés ; le ministre qui a frappé récemment M. Danel, et dont les traces s'effaçaient chaque jour, en a été l'occasion.

Le cirque Rancy en est à la 3^{me} représentation depuis la reconstitution de sa troupe. On aura à regretter que cette reconstitution n'ait pas eu lieu plus tôt. M. Justin Loyal, dans son travail des paniers, M. Alexandre Loyal dans ses tours imaginables d'équer, M. Christophe dans ses hardieses tout aussi extraordinaires, sont, avec les frères Pitchouli, de ses acquisitions véritablement précieuses, et venant sur le tard elles augmentent encore de prix comme ces choses qu'on voudrait garder et qu'on va perdre. Grâce aux débats que nous signalons, les soirées d'hier et d'avant-hier ont présenté au cirque un intérêt inaccoutumé et qui ira sans doute toujours croissant jusqu'à la fin. Nous devons l'avouer, jamais nous n'avions encore été témoins d'appariements pareils à ceux que nous avons vu saluer M. Alexandre Loyal après chacun de ses admirables exercices de dimanche et lundi.

Nous faisons une mention spéciale de ce magnifique équer, mais nous devrions en vérité les nommer tous, ils forment un groupe tellement choisi d'artistes accomplis qu'ils sont certains d'assurer au cirque Rancy, dont ils sont devenus au dernier moment les plus beaux fleurons, un de ces succès qui, pour être tardifs, n'en sont pas moins complets et définitifs. Le cygne, pensaient les anciens, est plus harmonieux à sa mort. Le cirque Rancy sera de même devenu beau, très-beau au moment de nous quitter. Nous engageons bien sincèrement les amateurs à ne pas perdre le bénéfice des quelques dernières représentations que M. Rancy nous donnera avec sa troupe augmentée et remaniée d'une manière si intelligente. Celui qui n'a pas vu travailler le dis seulement M. Alexandre Loyal n'a pas vu Rancy. »

CONVOIS FUNÉBRES ET OBIT

Un obit national anniversaire sera célébré à l'église paroissiale de Saint-Martin, le mercredi 5 mai 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Dame JULIE-SÉRAPHE CORNILLE, veuve de Monsieur CONSTANT DUVERGER, décédée le 16 décembre 1870, à l'âge de 82 ans, et de Monsieur HOWARD-LOUIS FONTAINE, époux de dame ANNE DUVERGER, décédé à Roubaix, le 16 mai 1870, à l'âge de 38 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

A propos d'une erreur commise par les journaux, nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

« Monsieur le Rédacteur,

« Veuillez me permettre de rectifier une confusion de nom qui a eu lieu dans votre article émanant du conseil de guerre siégeant à la Citadelle de Lille. (Journal de Roubaix du 3 mai.)

« Il s'agit d'un Monsieur Fin, de Toufflers, sous-lieutenant des Mobiles, qui a été condamné pour avoir quitté le champ de bataille, et non pas de mon fils, Charles Funck, qui, en homme d'honneur, a fait toute la campagne de 1870.

« C'est une confusion de nom : néanmoins, il serait à désirer que messieurs les reporters mettent un peu plus de sérieux aux nouvelles qu'ils apportent aux journaux, afin de ne point compromettre, involontairement sans doute, des familles honorables.

« Agréez, Monsieur, mes salutations bien empressées,

» THEODORE FUNCK. »

Faits divers

— La commande relative au rétablissement de la statue de l'empereur Napoléon sur la colonne Vendôme, telle qu'elle était avant la Commune, a été faite. La restauration complète du monument ne se fera pas attendre longtemps.

— Dimanche, pour la première fois de la saison, les grandes eaux de Versailles ont joué. A ce sujet il n'est pas inutile de rappeler la provenance de ces eaux. Beaucoup de personnes, dit la Liberté, croient que les bassins du parc sont alimentés par la machine de Marly. C'est là une erreur : l'eau de Marly ne sert qu'à la consommation de la ville. Comme la machine de Marly ne pouvait fournir qu'une quantité d'eau insuffi-